

24 HEURES | 1 COUP D'ŒIL

Saint-Josse costumée

Le théâtre Le Public et la commune de Saint-Josse envisagent de créer un centre de création de costumes et de décors de scène. D'après le bourgmestre Jean Demannez (PS), qui a entamé des discussions avec le directeur du Public, le but est de répondre à une demande des institutions théâtrales de la capitale. L'ancienne salle Damla, située rue Potagère, pourrait accueillir cette nouvelle structure. (G.Q.)

SERVICE

Pharmaciens de garde

Du 16 au 20 novembre à 19 h

Liste réduite après 23 heures
(Infos : 070/660.160)

Anderlecht Rue E. Delcourt, 53

Anderlecht Rue Rossini, 3

Bruxelles Galerie de la Reine, 21

Bruxelles Rue Haute, 250

Etterbeek Rue de Linthout, 210

Evere Av. Platon, 9

Forest Place Saint-Denis, 61

Ganshoren Drève du Château, 1

Hoeilaart A. Biesmanslaan, 8

Ixelles Av. de la Couronne, 384

Ixelles Rue du Conseil, 44

Jette Av. Odon Warland, 146

Laeken Rue Em. Wauters, 32

Molenbeek Bd. L. Mettwie, 67

Saint-Josse Place Houwaert, 14

Schaerbeek Av. L. Bertrand, 73

Schaerbeek Bd. Général Wahis, 278

Uccle Chée de Waterloo, 1163

Uccle Rue Vanderkindere, 124

Wezembeek Longue rue du Chêne, 8

Woluwe-St-L. Av. du Val d'Or, 130

Woluwe-St-P. Rue au Bois, 494

Numéros utiles

Médecins de garde 02-479.18.18

Dentistes de garde 02-426.10.26

Vétérinaires de garde 02-479.99.90

CINÉMAS L'UGC Toison d'Or va rouvrir cinq de ses salles Voici plus d'un mois que le plafond d'une des salles de l'UGC Toison d'Or s'effondrait, heureusement entre deux séances. Un incident vraisemblablement dû au chantier dans la galerie. Depuis lors, seules les quatre salles situées sur le boulevard et une des salles en galerie sont ouvertes au public, les neuf autres salles de la galerie étant condamnées. Aujourd'hui, l'UGC annonce la réouverture prochaine de cinq de ces salles, avant la fin du mois. « Trois autres salles supplémentaires devraient suivre de près... Beaucoup de choses entrent en ligne de compte, il est difficile d'être précis », dit-on chez UGC.

FOREST L'Irisbox arrive, avec du retard Interpellé la semaine dernière sur les retards de l'Irisbox à Forest, le collège a confirmé son arrivée pour le mois de janvier 2010. Le guichet électronique régional permettant aux habitants de commander une série de documents administratifs, lancé en 2002, est opérationnel dans 15 communes.



Alcool au volant La police zonale a procédé, dimanche, à une opération de contrôle sur le territoire de Watermael-Boitsfort. Bilan : plus de conducteurs concernés dont 42 se sont révélés positifs au test d'alcoolémie. © SYLVAIN PIRAUX.

Politique / Le budget 2010 est en déficit

Doulkeridis : « La Cocof est à la corde »

L'ESSENTIEL

- Sans l'aide (12,5 millions) de la Communauté française, la Cocof était en eaux troubles.
- Malgré les difficultés budgétaires, des moyens nouveaux ont été dégagés pour les politiques des handicapés et de la santé.

Cocof, nom féminin, abréviation de Commission communautaire française, synonyme d'institution des 900.000 Bruxellois francophones, dotée d'un budget de 350 millions. Byzance ? Vaches maigres, tendance squelettiques. « La rigueur est de mise à tous les étages », n'a pas caché, lundi, le président du collège de la Cocof, Christos Doulkeridis (Ecolo), présentant les grandes lignes de l'épure budgétaire 2010. C'est que les prévisions de dépenses et de recettes se soldent par un déficit de 2 millions d'euros. « Malgré une aide de 12,5 millions d'euros consentie par la Communauté française », souligne le mandataire vert, en charge du Budget. Malgré,

aussi, une série de mesures d'économies. Nous avons réduit de 3 % les dépenses d'infrastructure, de 1 % les frais de fonctionnement, de 1 % les initiatives... Mais nous avons tout de même dû faire un certain nombre d'économies et reporter à demain le lancement de politiques nouvelles, pourtant essentielles. »

Certaines politiques ont malgré tout pu être pérennisées voire développées. Au premier rang de celles-ci, la politique des personnes handicapées. Ainsi, Evelyne Huytebroeck, ministre (Ecolo) en charge de la politique pour les personnes handicapées, a-t-elle obtenu des crédits pour deux institutions. La coupole bruxelloise de l'autisme pourra ainsi ouvrir, en 2012, quinze places de jour et quinze places d'hébergement, sur deux terrains mis à disposition par la commune de Jette via un bail emphytéotique. L'autre dossier, porté par l'ASBL Hoppa, permettra d'aménager, à Berchem, un centre pour personnes polyhandicapées, avec 25 places de centres de jour et 25 autres d'hébergement ; là aussi, l'ouverture est prévue en 2012.

Autre politique préservée par le budget : la santé ; Benoît Cerehxe bénéficiera de moyens pour mettre en œuvre le décret ambulatoire (avec, notamment, des mesures pour les soins pallia-

tifs). Bruxelles Formation verra pour sa part sa dotation augmenter de 345.000 euros, afin de remplir ses obligations en matière de personnel (pensions, barèmes), mais aussi en termes de rétribution des stagiaires et de location de locaux.

Enfin, le collège de la Cocof promet de poursuivre la rénovation et la construction des bâtiments scolaires, avec un double souci d'efficacité énergétique et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. « Mais il faut impérativement que nous puissions avoir un refinancement structurel de notre institution », conclut Christos Doulkeridis. ■

V. L.A.

© THOMAS BLAIRON



TESTAMENT.BE

Même si vous n'êtes plus là.
Votre influence perdure.
Plus que vous ne l'imaginez.

Ajoutez une bonne cause dans votre testament

« Pourquoi ajouter une bonne cause dans mon testament ? Et bien, je crois que l'origine remonte à ma tendre enfance, lorsque nous prenions nos repas à la table familiale, les parents ont toujours dit, mangez à votre faim, mais partagez et veillez à ce qu'il y ait assez pour chacun. J'ai toujours été attentif dans ma vie à en laisser pour les autres... Lorsque j'ai eu mon premier travail, que j'ai commencé à gagner ma vie et que ma situation s'est améliorée, je suis devenu donateur pour différentes œuvres. Et plus ma situation s'améliorait, et plus j'éprouvais le besoin de donner et de partager avec les autres et de vivre dans un monde plus juste. Quand j'ai été pré-pensionné, j'ai beaucoup réfléchi à cette question : que va-t-il se passer lorsque je ne serai plus là... il n'y aura plus de dons. Et alors, j'ai repensé au legs en duo qui me permettrait, dans mon testament, de laisser de l'argent et donc de faire quelque chose en mon nom, après ma mort, tout en ne lésant pas mes héritiers légaux, mon épouse, ma fille et mon petit fils. Chacun à ce moment-là y trouverait son compte et l'association pourrait affecter cet argent à une action spécifique en mon nom. »

Albert VERO, Olne.

Toute une série d'organisations, ONG, asbl, Fondations d'utilité publique et universités, lancent la campagne testament.be qui a pour but de vous inciter à léguer une partie de votre patrimoine à une bonne cause. Ceci, afin d'offrir aux générations présentes et futures un monde plus juste, plus sain, plus respectueux des personnes, de l'environnement ou des animaux, plus prospère et plus ouvert à la culture, tant au Sud que chez nous.

Téléchargez le dossier d'information complet sur le site Web

www.testament.be

ou obtenez-le sur simple demande en envoyant un e-mail à l'adresse info@testament.be ou en téléphonant au 02 210 53 00.

Testament.be est une initiative d'EMO asbl en coopération avec

ethias

Banque Triodos
La banque durable

LE SOIR